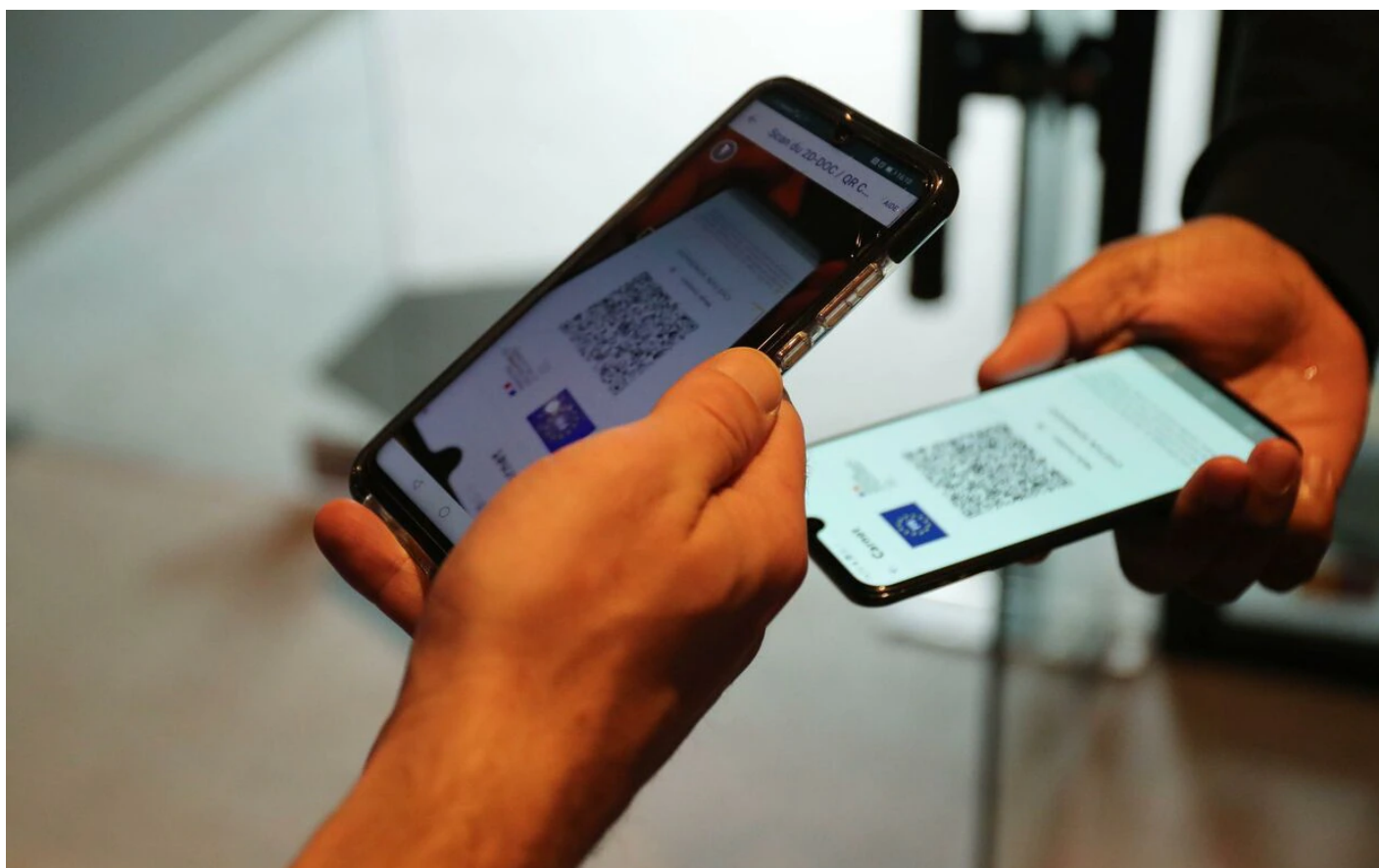


Passes vaccinales : pour 200 euros, comment nous avons obtenu une 3e dose... sans piquêre

Alors que le gouvernement intensifie sa lutte contre les faux passes sanitaires, le business continue et le marché noir bat son plein. Nous avons pu être faussement vacciné avec une dose de rappel en quelques heures et sans même nous déplacer. Une facilité déconcertante...



Pour renouveler notre passe sanitaire, nous avons échangé avec quelqu'un qui se présente comme le frère d'un médecin habilité à vacciner. (Illustration) Sipa/François Greuz



Par **Cellule enquête**



Le 31 décembre 2021 à 06h00

10

Cet article a été écrit de manière collégiale. Nous nous sommes bornés à relater la facilité avec laquelle il est possible d'être faussement vacciné, malgré les annonces gouvernementales sur les contrôles. Un phénomène qui est tout sauf marginal puisque 182 000 faux passes sanitaires ont été découverts par les forces de l'ordre depuis cet été. Et c'est sans compter sur les réseaux les mieux organisés, qui passent jusque-là

sous les radars de la police.

Cet article est réservé aux abonnés

S'abonner

À partir de 1€

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

S'abonner pour lire la suite

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

Dans la rubrique Société

Une femme mise 80 centimes au casino et remporte plus de 200 000 euros
Isolement, masque pour les enfants, télétravail... tout ce qui change ce lundi

Abonnés Covid-19 à l'école : tests, capteurs CO2... le protocole sanitaire dévoilé par Jean-Michel Blanquer

 VOIR LES COMMENTAIRES

Société





Abonnés **Covid-19 à l'école : tests, capteurs CO2... le protocole sanitaire dévoilé par Jean-Michel Blanquer**



Une femme mise 80 centimes au casino et remporte plus de 200 000 euros



Isolement, masque pour les enfants, télétravail... tout ce qui change ce lundi



Faites un vœu auprès de l'arbre magique de Montpellier



Puy-de-Dôme : des sarcophages datant du IXe siècle conservés dans un lac d'Issoire



À Saint-Brieuc, la qualité de l'eau, c'est à huis clos



Les non vaccinés devraient pouvoir dire s'ils souhaitent ou non être réanimés, estime le Pr Grimaldi



Pour conserver le passe sanitaire, le délai pour faire sa dose de rappel réduit à 4 mois au 15 février